

## Procès-verbal du conseil d'école du 16 novembre 2023

*Présents à la réunion :*

**Enseignants** Mmes COLLET, DUBOST, FROGER, GAREL, HUET, LEJAMTEL, MORTELMANS, RÉGNAULD, TALVAS MM. DESGROUSILLIERS, FOURRIER, FRIN ;

**Représentants des parents d'élèves** Mmes CAMPION, CILLARD, DUBOIS, PHUEZ-FAVRIS, VIEUXVILLE MM. BRILLAULT, LOUVEAU, LUCAS, TRÉBAOL ; **Mairie :**

**Adjoint au maire chargé de l'Éducation** M. Mathieu GENTES, **Coordinatrice des temps périscolaires** Mme Céline LE MALET,

*Absents excusés :*

**Inspecteur de l'Éducation Nationale** M. GUICHOUX, **M. Le Maire** M. JAOUEN,

**DDEN** Mme CHEMILA,

**Enseignants :** Mmes ASTOUL, CARRIC, FERRAND, LE SAINT, MORIN, RIVOLLIER,

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes AMBROIS, CHAPUT, CHARPENTIER, LE VERRE, MOREL, NOUR, VOYAU, WIEST- DAESSLE, MM. AUBRY, JENNEQUIN, WOLF

Après un rapide tour de table, le directeur souhaite la bienvenue aux nouveaux parents élus ainsi qu'aux trois nouvelles collègues nommées sur l'école. Il rappelle que, dans l'intérêt de tous (adultes et enfants), il poursuivra sa tâche cette année dans le dialogue, la concertation, le respect et la courtoisie avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Enfin, il précise que, comme chaque année, le PV de chaque conseil d'école sera envoyé à Mme Chemila, M. Gentès et aux représentants des parents d'élèves pour relecture et validation avant diffusion à l'ensemble des parents de l'école.

### Installation du nouveau conseil d'école

Une seule liste d'union, soutenue par l'APE Le Massicot, s'est présentée aux élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école le 13 octobre dernier. **230 votants sur 486 inscrits** (soit 47,33% de participation contre 46,44% en 2022, 42,06% en 2021, 48,91% en 2020 et 25% en 2019). Pour la quatrième fois, seul le vote par correspondance était possible. Le maintien d'un fort taux de participation nous encourage à renouveler ce type de vote facilité par la mise à disposition d'un matériel de vote complet. **13** parents titulaires élus et **7** parents suppléants. Merci à Mme Chemila et Mme Dubois qui m'ont aidé lors du dépouillement.

3 nouvelles enseignantes : **Mme Laura DUBOST** en classe de CM1/CM2 **Mme Judith MORTELMANS** en classe de CE1 (complément de service de Mme LEJAMTEL) et **Mme Agathe FROGER** en classe de CE1. Le poste d'enseignant brigade de remplacement rattachée à l'école élémentaire a été pourvu par **Mme Christel ECKART**.

### Bilan de la rentrée 2023

Les effectifs sont stables : 308 élèves à la rentrée (pour mémoire 310 élèves à la rentrée 2022). A ce jour, les 309 élèves inscrits sont répartis en 13 classes de la façon suivante : 2 C.P. à 23 + 1 CP/CE1 à 22 (15+7) + 2 C.E.1 à 24 + 3 C.E.2 à 25 + 4 CM1/CM2 à 23 + 1 C.M.2 à 26 L'équipe pédagogique respecte un nombre d'élèves maximum de 24 par classe jusqu'au niveau CE1.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) de La Mézière dont l'école dépend est composé de **Mme Nolwenn FADET** - psychologue scolaire E.N. et **Mme Noalig MONTAGNON** - enseignante spécialisée (maîtresse E). Cette enseignante pourra mener des activités pédagogiques avec des petits groupes d'élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers en concertation avec l'enseignant(e), après information transmise aux parents.

**Mme Catherine CARRIC**, enseignante chargée de la scolarisation des Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs, intervient auprès d'un groupe d'élèves chaque jeudi.

**5 A.E.S.H. (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) :** **Mmes Yolande CHEVALIER, Mylène DORME, Carole GUITTON, Christelle LIEBERT, Aurélie LION** accompagnent 9 élèves bénéficiant d'une notification d'accompagnement par la MDPH. Tous les élèves de l'école ayant une notification bénéficient d'un accompagnement complet.

Depuis la rentrée 2022, suite au décret N° 2022-541 paru le 13 avril portant sur les nouvelles décharges d'enseignement des directeurs, M. DESGROUSILLIERS est passé à une décharge totale de classe.

Pour les temps périscolaires : **Mme Céline LE MALET** est coordinatrice et **Mmes Noëlla STACHURA, Anne-Sophie CRESPEL et M. Quentin RÉHAULT** référents à l'école élémentaire. **Mme Aziliz MOREL** intervient en BCD : elle accueille chaque classe (par demi-groupe) une fois par semaine et gère les emprunts et les retours.

Des évaluations nationales d'entrée en C.P., C.E.1 et C.M.1 (nouveau 2023) ont été réalisées en septembre. Un retour a été fait auprès des familles. Les enseignants rappellent que ces évaluations restent un outil complémentaire aux évaluations déjà réalisées en classe pour mettre en œuvre un accompagnement pédagogique adapté à chaque élève.

En cette rentrée scolaire, des horaires décalés modifiés ont été mis en place.

Pour rappel

*GROUPE 1 8h30-11h50 / 13h50-15h40*

CP Nadège + CP Isabelle/Gaëlle + CP/CE1 Annaïk + CE1 Agathe + CE1 Céline L/Judith + CE2 Céline M + CE2 Estelle/Maïwenn

*GROUPE 2 8h40-12h / 14h-15h50*

CE2 Anne-Laure + CM1/CM2 Laura + CM1/CM2 Véronique + CM1/CM2 Loïc + CM1/CM2 Jean-François + CM2 Sylvie

Plus de protocole COVID.

Un nouveau lavabo équipé de 2 robinets dans les toilettes des garçons sous le préau est installé depuis cet été.

## Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école reprend le règlement départemental en y apportant quelques précisions. Lecture faite par le Directeur du Règlement intérieur avec changement des horaires, suppression du protocole sanitaire COVID et ajout de 'ballon de baudruche' dans les objets dangereux.

La Charte de la laïcité est également portée à la connaissance des membres du Conseil d'École et le Directeur rappelle que chaque enseignant en parle à ses élèves dans sa classe.

**Le règlement intérieur 2023-2024 est adopté à l'unanimité.**

Un exemplaire est envoyé aux familles par mail et un coupon réponse de prise de connaissance de ce règlement sera collé dans les cahiers de liaison.

## Point d'information programme PHARE (Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école)

Dans le cadre du programme de prévention pHARe, le ministère de l'Éducation Nationale a choisi la

**Méthode de Préoccupation Partagée (MPP)** pour répondre aux situations d'intimidations.

La Méthode de Préoccupation Partagée (MPP) consiste à agir sur les interactions entre les élèves afin de les pacifier. **Cette méthode permet à l'adulte**

**d'adopter une attitude empathique sans blâme ou sanction, sans jugement et sans culpabilisation.**

Sur la base d'un protocole précis, la MPP est menée par une équipe d'enseignants formés à la conduite d'entretiens avec l'élève cible, sa famille (si la situation le demande), les témoins et les élèves intimidateurs.

**Dans l'école, 5 enseignants constituent l'équipe ressource PHARE: Mmes Annaïk FERRAND, Véronique HUET, Anne-Laure TALVAS et MM. Luc DESGROUSILLIERS, Loïc FRIN.**

La prise en charge d'une situation est rapide. Sitôt qu'une situation est portée à la connaissance de l'équipe, la procédure est la suivante :

- L'élève cible est rencontré par un membre de l'équipe qui le prend en charge, l'assure de son soutien et le rencontre autant de fois qu'il est nécessaire.
- Les élèves, intimidateur(s) ou témoin(s), sont rencontrés en entretien individuel par d'autres membres de l'équipe qui leur font part de leur inquiétude pour l'élève cible et recherchent quelles suggestions chacun pourrait faire pour améliorer sa situation. Ces entretiens sont répétés jusqu'à ce que l'élève cible se sente mieux. Cette phase de rencontres ne doit pas excéder deux à trois semaines.
- Des phases de suivi sont nécessaires pour s'assurer que la situation de l'élève cible s'améliore et que les suggestions du ou des élèves, intimidateurs ou témoins, sont suivies d'effet.

Si les brimades persistent, si la MPP ne permet pas une résolution de la situation dans un délai de 2 à 3 semaines, le directeur peut engager une démarche disciplinaire à vocation éducative et peut prononcer des sanctions. Dans ce cas, un suivi tout particulier de l'élève cible est nécessaire pour garantir sa sérénité.

Le directeur passe en ce moment dans toutes les classes pour informer l'ensemble des élèves de la mise en place du programme pHARe au sein de l'école.

Lors de la mise en place d'une MPP, les parents de l'élève cible sont systématiquement informés de la prise en charge de leur enfant par l'équipe pHARe, pas nécessairement les parents du (des) élève(s) témoin(s) ou intimidateur(s).

Dernière précision : à la demande du directeur, l'équipe des animateurs du périscolaire va bénéficier d'une "sensibilisation" à la MPP pHARe par Mme Morizot (CPE du collège de Melesse) le jeudi 7 décembre prochain.

## Exercices de sécurité à réaliser en 2023-2024

Deux PPMS (plan particulier de mise en sûreté) rédigés : risques majeurs + attentat intrusion.

Exercices de sécurité à réaliser durant cette année scolaire :

- 2 exercices de type « évacuation incendie » : 1<sup>er</sup> réalisé le 20 septembre -> RAS.
- 1 exercice de type fuite « attentat-intrusion » à réaliser conjointement avec l'école maternelle en décembre 2023.
- 1 exercice de confinement risques majeurs à réaliser d'ici juillet 2024.

Ces différents exercices sont préparés en classe avec les élèves. Les parents ont une information (par mail) au sujet de ces exercices pour échanger si besoin à la maison avec leur enfant.

**IMPORTANT** : depuis le 16 octobre dernier, le niveau d'alerte VIGIPIRATE a été porté à son niveau le plus élevé "**urgence attentat**", ce qui implique pour l'école une surveillance plus accrue des entrées / sorties et une limitation des attroupements d'élèves.

## Compte-rendu d'activités 2022-2023 de la coopérative scolaire

Mandataires OCCE : Mme GAREL et M. FRIN.

La coopérative scolaire permet de gérer les sorties et les projets, financés par la subvention de la Mairie de **10 593,26 €** (financement + subvention exceptionnelle céramique + adhésion et assurance OCCE + adhésion USEP pour 7 classes), par la participation de l'APE pour un montant de **4 850,77€** et les participations volontaires des familles de **4 960,04€** (cotisations, sorties).

### Produits :

- produit exceptionnel : 200€ (remboursement d'un chèque indûment perçu)
- ventes de produits pour cession : 1 380,50 € (photos de classe + ventes de gâteaux)

### Charges : **19 652,28€**

- charges des activités éducatives : 18 637,13€ (sorties scolaires, projets, ...)
- cotisations et assurances versées à l'OCCE : 780,25€
- charges exceptionnelles : 234,90€ (chèque indûment perçu + fleurs)

Mme GAREL remercie la maman d'élève venue vérifier les comptes de l'OCCE en septembre avec elle.

## Projets pédagogiques

**Cross solidaire** : tous les élèves de l'école ont participé au cross solidaire pour l'association '*Solidarité Bouchons 35*' mardi 7 novembre profitant d'une météo clémente ; la somme récoltée est de **283.43€**. Le choix de cette association, qui récupère tout type de bouchons plastique à destination de matériels pour les personnes en situation de handicap, est en lien

avec notre projet annuel de classes évoqué juste après.

La course s'est déroulée au stade des Champs Courtin. L'ensemble des participants, organisateurs et spectateurs étaient très satisfaits.

Merci aux parents, au policier municipal et aux services espaces verts ayant contribué à la sécurisation de la course.

Merci également aux parents présents venus encourager nos élèves.

## Projet « Sport Adapté et Olympisme »

L'équipe pédagogique, sous l'impulsion du directeur de l'école, souhaite, pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, proposer à tous les élèves un projet commun fédérateur. Cette année, nous avons choisi de travailler dans le domaine de l'EPS (Education Physique et Sportive) et de l'EMC (Education Morale et Civique) dans la perspective des JO de Paris 2024. A partir de novembre 2023, toutes les classes vont découvrir avec leur enseignant(e) et/ou un animateur sportif diverses activités sportives adaptées au milieu du handicap. Ceci afin de préparer notre Olympiade du **7 juin 2024** où plusieurs ateliers seront proposés comme par exemple le torball, la boccia, le cécifoot, le guidage sur parcours, une épreuve de biathlon (course avec guide & tir basket fauteuil) ...

Pour mettre en œuvre ce projet ambitieux, le directeur a sollicité le CDO (Comité départemental olympique), le CDH (Comité département Handisport), l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), l'OSVID (Office des sports du Val d'Ille-Dingé), l'association *Solidarité Bouchons 35*, l'EHPAD de Melesse, l'IME de Betton.

Le directeur remercie le conseil municipal pour la participation à la subvention de ce projet à hauteur de 4€ par élève soit 1232€ (subvention votée au budget 2024). L'équipe pédagogique va solliciter, en complément, l'aide exceptionnelle de l'association de parents d'élèves (APE Le Massicot).

Enfin, 8 classes de l'école ont postulé pour assister à des compétitions de sport adapté au Jeux Paralympiques PARIS 2024 en septembre prochain.

## Projets Musique à l'école :

Cette année, les deux classes de CM1/CM2 de Mmes Dubost et Huet sont inscrites dans un projet musique intitulé *Fanfare de percussions fabriquées à partir de matériaux recyclés* avec Fanette, musicienne intervenante de l'Ecole de musique de l'Illet. En complément, 4 classes de l'école accueillent 2 étudiantes de 1<sup>ère</sup> année du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) chaque jeudi matin : les 2 CE1 de Mmes Froger &

Lejamtel/Mortelmans rejoints par les 6 CE1 de Mme Ferrand + CM1/CM2 M. Frin + CM2 Mme Régnauld. Une représentation sera donnée en fin d'année scolaire.

Nous prolongeons notre activité de chant choral au sein de l'école.

Pour cela, 2 groupes 'chorale' complémentaires (CP/CE2) se réunissent régulièrement pour répéter et chanter ensemble des chants afin d'acquérir un répertoire commun et d'entretenir cette culture du plaisir de 'chanter ensemble'.

### Conseil des délégués

Les élections des délégués de classe se sont déroulées du 16 au 20 octobre. Une première réunion de tous les délégués (titulaires + suppléants) est prévue le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 14h15.

2 éco-délégués, élèves en CM2, restent élus : ils sont les interlocuteurs pour tous projets de l'école ou de la commune dans le domaine de l'environnement et du développement durable. 2 autres éco-délégués seront élus à leur côté cette année.

### Projets EDD (Education au Développement Durable)

L'école participe toujours au CLB (Conseil Local de la Biodiversité) de la commune avec laquelle elle engage un certain nombre de projets : marches vertes, défi *ma petite planète*, plantation d'arbres avec le service espaces verts de la commune, ....

Elle a obtenu en juin 2023 la labellisation **E3D**

**(Etablissement en Démarche globale de Développement Durable) niveau 2** (approfondissement).

### U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du

**Premier degré)**: l'école a créé une association validée en Préfecture en septembre 2021. Les 3 membres du bureau sont Mme Lejamtel (présidente), Mme Ferrand (secrétaire) et M. Frin (trésorier). 8 classes du C.P. au C.E.2 sont affiliées à l'USEP. Merci à la mairie qui finance l'affiliation de 7 classes ; l'école prenant en charge le complément. Elle va permettre aux élèves des classes concernées de participer à des rencontres sportives variées regroupant plusieurs classes ou plusieurs écoles.

Grâce à cet investissement fort dans le domaine du sport, l'école bénéficie du label **'Génération 2024'**.

L'**activité piscine** est reconduite pour tous les élèves des classes du CP au CE2.

Nous poursuivons les séances (8 par classe) au bassin d'apprentissage Aquaschool à La Chapelle des Fougeretz. Le coût est pris en charge par la municipalité.

Merci aux parents accompagnateurs et aux parents agréés qui prennent du temps nécessaire à l'aide à l'encadrement de l'activité.

**Le cycle athlétisme** est également reconduit, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, grâce à l'OSVID (Office des Sports du Val d'Ille-Dingé) pour les 5 classes de cycle 3. Coût financier pris en charge par la communauté de communes. Les éducateurs sportifs sont de qualité et les élèves apprécient bien cette activité.

### Rugby

A l'occasion de la coupe du monde de rugby, nous avons sollicité la FDR (Fédération départementale de rugby) pour la mise en place d'une co-intervention. Celle-ci est effective depuis le lundi 9 octobre pour les 5 classes de cycle 3 (tous les CM1 et CM2).

Le projet **S.R.A.V.** (Savoir Rouler A Vélo) est renouvelé cette année pour les 5 classes de cycle 3 ; il est également financé par la communauté de communes. Les parents sont sollicités pour passer l'agrément vélo afin d'accompagner la sortie vélo dans Melesse prévue lors de la dernière séance.

Les classes de CP auront également besoin de parents agréés 'cycle' pour leur sortie de fin d'année scolaire le long du canal.

Le directeur rappelle que, sur le département du 35, les agréments 'cycle' restent valables 3 ans alors que les agréments 'piscine' le sont à vie.

### Ciné jeunes

Les classes de cycle 2 de l'école participent à ce projet associatif. Cinéjeunes est un dispositif d'éducation à l'image centré sur le cinéma. Il propose 2 films par an, suivis par une animation en classe, assurée par un intervenant qui vient à l'école. Pendant ce second temps, le film devient l'objet d'une réflexion à travers des jeux, des arrêts sur images ou des mises en situation. En début d'année, les classes inscrites reçoivent un kit contenant des affiches pour chaque classe, un dossier pédagogique à destination des enseignants et un carnet par élève permettant de conserver une trace écrite. La programmation des films est déjà établie sur le thème *'Raconter la rencontre'*. Les premières séances de cinéma vont avoir lieu lundi 27 et mardi 28 novembre prochain au cinéma associatif Le Triskel de Betton.

### Parlement des enfants

La classe de CM1/CM2 de M. Fourrier a postulé pour ce concours scolaire organisé avec l'Assemblée Nationale qui propose à des élèves de rédiger un projet de loi sur le thème suivant : *« favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes »*.

## Nouveau journal d'école 'Le P'tit Bazar'

Les élèves de CM1/CM2 de Mmes Huet/Le Saint proposent depuis cette rentrée un journal d'école au prix de 0,50€. Le 1er numéro a connu un beau succès de vente.

**Les Incorruptibles** (toutes les classes y participent) projet national autour de la littérature avec le vote du meilleur livre en Médiathèque au mois de mai 2023. Résultat par commune et au niveau national.

## Questions des parents d'élèves sur d'autres sujets :

### Bilan du questionnaire-sondage aux familles

**71 familles sur 259 ont répondu, avec des retours de manière générale plutôt positifs.**

### Locaux et environnement

#### Extension

Pourrait on obtenir plus d'informations sur l'avancement des travaux ?

**Pas de retard prévu par rapport à la livraison initiale programmée en avril 2024.**

Serait-il possible d'avoir des plans du bâtiment pour mieux se faire une idée de l'environnement dans lequel les enfants évolueront ?

M. Gentès peut fournir les plans, mais en précisant que les usages de cette extension ne sont pas encore complètement définis.

Cependant, il est fortement probable, dû à l'état dégradé de l'école maternelle, que l'extension servira uniquement aux classes de l'école maternelle, au moins sur la partie basse (3 classes).

Tout en précisant que le dialogue est et a toujours été présent avec la municipalité à ce sujet, M.

Desgrousilliers émet cependant quelques réserves à ce propos. Il demande d'être vigilant sur les accès aux bâtiments qui devront être absolument sécurisés, compte tenu du plan vigipirate actuel. Il insiste également sur le fait que l'école élémentaire a vraiment besoin d'espaces pour les intervenants extérieurs (infirmières, enseignants spécialisés, psychologue scolaire, éducateurs spécialisés PMO...). Il souhaiterait également que la commande de matériels pour une classe flexible soit tout de même maintenue.

M. Gentès indique enfin que les arbitrages sur l'utilisation de cette extension seront fixés d'ici fin 2023.

Quelle est la date de fin des travaux de l'extension et l'ouverture du chemin allant de l'école vers la salle de sport ?

**L'extension sera utilisable à partir de la rentrée 2024. Le chemin ne sera opérationnel que lorsque les nouveaux bâtiments seront terminés. Il n'est pas certain que celui-ci soit réouvert dans le cadre d'une utilisation de l'extension par des classes maternelles afin de favoriser l'interconnexion entre les deux bâtiments.**

#### Sécurité

Maintien de l'arrêt-minute ? Combien de temps pensez-vous garder ce système ?

Depuis le dernier CE, y a t'il eu une réflexion sur le devenir de cet espace ?

Sécurité des cycles rue des Alleux : La dangerosité de la circulation est de nouveau signalée . Quelle est la date prévue pour une réunion avec la commission sécurité des écoles ?

**Une réflexion générale sur la circulation rue des Alleux peut être engagée au sein d'une commission de sécurité parents-mairie.**

M. Gentès précise qu'il est disponible pour convoquer une telle commission mais que la sollicitation et la proposition de dates doivent être à l'initiative des parents.

Serait il possible d'installer des stationnements vélo pour les parents devant l'école ?

**Il est possible d'en installer, notamment devant l'école élémentaire.**

La personne qui était présente le matin pour sécuriser les traversées n'est plus là. Le recrutement d'une personne est-il toujours d'actualité ?

**Il est difficile de recruter quelqu'un à cette tâche.**

Qu'en est il de la présence de la police municipale?

Maintenant que le parking du collège est davantage accessible, des actions plus fermes sont-elles prévues pour lutter contre les incivilités ?

**Les policiers municipaux ont été très présents en début d'année au niveau du collège. Les parents d'élèves renouvellent leur souhait de les voir plus régulièrement au niveau de l'école élémentaire. M. Gentès assure qu'ils passent régulièrement et qu'il leur fera remonter cette demande.**

Concernant la zone conteneurs (entre le parking du collège et du parking de l'école élémentaire) - Où en sont les avancées concernant la sécurisation de cet endroit : marquage au sol, plots....?

**Réflexion en cours sur cet endroit. Cependant, la mairie n'est pas encore propriétaire de ce parking**

mais le sera en janvier/février 2024. Des aménagements supplémentaires pourront dès lors être mis en place.

En outre, les parents et les enseignants insistent sur le fait que les abords de l'école élémentaire manquent d'éclairage et ceci rajoute un gros problème de sécurité.

M. Gentès rappelle les modalités d'éclairage selon l'horlogeastronomique et va se renseigner sur la possibilité d'étendre le temps d'éclairage de ces lampadaires.

## Temps périscolaires

### Garderie

La procédure de la restitution des enfants aux adultes a-t-elle changée. Plusieurs parents ont remarqué un manque de vigilance par rapport aux années passées, est-ce le cas ?

Mme Le Malet est surprise car aucune modification dans la procédure n'a été faite. Sur les 15 premiers jours de rentrée, lors de la mise à jour des fiches sanitaires de liaison, il se peut qu'il y ait des erreurs. Les parents reprochent également de ne pas forcément bien connaître les animateurs. Mme Le Malet assure de bien faire le nécessaire pour que ces problèmes de vigilance ne se reproduisent plus.

### Études surveillées

Le créneau des élèves des CM1-CM2 est le plus tardif, alors que ce sont eux qui ont le plus de devoirs. Est-il possible d'intégrer cette donnée dans votre organisation ?

C'est un souhait des enseignants de faire passer les CP dans un premier temps par souci de fatigabilité et de manque d'autonomie des élèves les plus jeunes.

Est-il envisageable que vous testiez d'autres organisations pour pallier ces nombreuses demandes? Pourrait on connaître le nombre d'enfants par soirée et par créneau ?

Quelle est la capacité d'accueil par créneau ?

10 pour les CP, 14 pour les CE et 8 pour les CM. Chaque créneau dure 30 minutes mais cela peut changer selon les besoins.

M. Desgrousilliers propose un créneau de CP/CM afin de répondre à cette demande et privilégier ainsi le tutorat et l'entraide.

Mme Le Malet et l'équipe enseignante insistent sur le fait que ce n'est qu'une étude surveillée et que les parents doivent aussi s'assurer que leurs enfants ont bien réalisé le travail demandé.

## Restauration

Concernant l'annulation de la réservation de la cantine, serait-il possible d'avoir plus de souplesse pour annuler le repas en cas de maladie de l'enfant ?

Avez-vous une idée du nombre de familles qui sont dans l'incapacité de fournir un justificatif en raison de l'impossibilité d'obtenir un RDV chez le médecin ?

M. Desgrousilliers informe que chaque enseignant(e) fournit une attestation aux enfants qui partent en cours de matinée et qui sont inscrits à la cantine, permettant le remboursement du repas. Il est rappelé que, même sans certificat médical, le premier jour n'est pas facturé.

Pour le reste, M. Gentès propose que la commission cantine se réunisse pour en discuter.

Comment et par qui sont élaborés les menus?

Les menus sont élaborés par le chef cuisinier du restaurant municipal.

Des enfants remontent, qu'en mangeant en dernier, il leur arrive de n'avoir ni entrée ni dessert. Et également un manque de temps pour manger ? Qu'en est il ?

M. Gentès informe qu'il n'y a parfois pas d'entrée. De plus, Mme Le Malet précise que les enfants n'auront pas forcément de choix d'entrées et de desserts, selon l'ordre de passage des élèves. En effet, les enfants peuvent parfois choisir car certaines entrées et certains desserts de la veille sont proposés.

Elle est surprise de la remarque au niveau du manque de temps car même les derniers à passer ont environ 30 minutes pour manger.

M. Gentès propose aux parents de solliciter une commission cantine.

*AGENDA - prochains conseils d'école*

**MARDI 20 FÉVRIER 2024 à 18h15 (CE n°2)**

**JEUDI 20 JUIN 2024 à 18h15 (CE n°3)**

**FIN DE SÉANCE à 20H20.**

la secrétaire de séance,  
Mme TALVAS

le directeur,  
M. DESGROUSILLIERS